

COMMUNIQUE DE PRESSE

INNATE PHARMA ET L'INSTITUT D'INNOVATION POUR LE LYMPHOME FOLLICULAIRE (IFLI) ANNONCENT UN INVESTISSEMENT JUSQU'À 7,9 MILLIONS DE DOLLARS DE L'IFLI POUR SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT D'IPH6501 DANS LE LYMPHOME FOLLICULAIRE

- ***Innate recevra 3 millions de dollars en paiement initial et jusqu'à 4,9 millions de dollars en tranches d'investissements conditionnelles de l'Institut d'Innovation pour le Lymphome Folliculaire***
- ***Des patients atteints d'un lymphome folliculaire en rechute et/ou réfractaire seront inclus dans l'étude de Phase 1/2 en cours évaluant IPH6501 chez les patients présentant un lymphome non-Hodgkinien exprimant CD20***

Marseille, le 6 décembre 2024, 7h00 CET et Diamond Bar, Californie, le 5 décembre 2024, 22h00 PT

Innate Pharma SA (Euronext Paris : IPH ; Nasdaq : IPHA) (« **Innate** » ou la « **Société** »), et l'Institut d'innovation pour le lymphome folliculaire (*Institute for Follicular Lymphoma Innovation - IFLI*) annoncent aujourd'hui la conclusion d'un accord afin d'explorer le potentiel clinique d'IPH6501, l'ANKET® anti-CD20 d'Innate dans le lymphome folliculaire.

L'essai multicentrique ouvert de Phase 1/2 en cours évalue la sécurité, la tolérabilité et l'activité antinéoplasique préliminaire d'IPH6501 chez des patients atteints d'un lymphome non hodgkinien exprimant le CD20 en rechute et/ou réfractaire. L'essai inclura également des patients atteints de lymphome folliculaire en rechute et/ou réfractaire.

Pour soutenir cet essai clinique de Phase 1/2 et le recrutement de patients atteints de lymphome folliculaire, l'IFLI investira 3 millions de dollars en actions nouvelle d'Innate, émises sous forme d'augmentation de capitale réservée à l'IFLI, au prix de 1,56€ par action et représentant 2,26% du capital d'Innate Pharma.

L'IFLI pourra également investir jusqu'à 4,9 millions de dollars en nouvelles actions d'Innate, en fonction de l'atteinte de certaines échéances, à un prix qui sera déterminé au moment de ces investissements.

« Chez *Innate Pharma*, nous sommes profondément engagés à faire progresser la recherche et le développement innovants afin d'améliorer les résultats pour les patients atteints de lymphome non hodgkinien et cet accord avec l'Institut d'Innovation pour le Lymphome Folliculaire contribue à notre mission de proposer des options thérapeutiques qui répondent à des besoins critiques et améliorent la qualité de vie des personnes affectées par cette maladie difficile, » a déclaré le **Dr Sonia Quaratino, Directrice Médicale d'Innate Pharma**.

« A l'IFLI, nous pensons qu'IPH6501 est prometteur pour améliorer les résultats des patients atteints de lymphomes non hodgkiniens, y compris le lymphome folliculaire, » a commenté le **Dr Michel Azoulay, Directeur Médical de l'IFLI**. « Nous sommes ravis de soutenir Innate et l'exploration d'IPH6501 chez les patients atteints d'un lymphome folliculaire et, en fonction de l'atteinte de certaines échéances, de continuer à soutenir le développement clinique futur d'IPH6501 dans le lymphome folliculaire. Cette collaboration est un modèle de la façon dont les investissements philanthropiques d'IFLI peuvent favoriser les développements dans le lymphome folliculaire. »

Vous pourrez trouver plus de détails sur la transaction dans le [PDF en pièce jointe](#).

COMMUNIQUE DE PRESSE

À propos de l'Institut d'innovation pour le lymphome folliculaire

L'Institut d'innovation pour le lymphome folliculaire (IFLI) est une fondation privée mondiale à but non lucratif qui se consacre à l'accélération du développement d'options thérapeutiques innovantes pour les patients atteints de lymphome folliculaire. L'IFLI soutient la recherche et la technologie de pointe afin d'aboutir au développement et à la commercialisation de nouvelles thérapies et/ou de biomarqueurs pour le traitement du lymphome folliculaire, et de comprendre la biologie du lymphome folliculaire. La fondation déploie son budget à travers des subventions, des partenariats basés sur des projets et des investissements philanthropiques à risque afin d'atteindre ses objectifs en matière d'innovation. L'IFLI encourage la collaboration et s'efforce de permettre l'échange de connaissances et d'expertise entre les chercheurs et les institutions qui font progresser la recherche sur le lymphome folliculaire. Pour en savoir plus, consultez le site www.i-fli.org.

À propos d'Innate Pharma :

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies au stade clinique qui développe des traitements d'immunothérapies contre le cancer. Son approche innovante vise à tirer avantage du système immunitaire inné par le biais de trois approches thérapeutiques : les anticorps monoclonaux, les NK Cell Engagers issus de sa plateforme propriétaire ANKET® (**Antibody-based NK cell Engager Therapeutics**) et les conjugués anticorps-médicaments.

Le portefeuille d'Innate comprend notamment le programme propriétaire lacutamab, développé dans des formes avancées de lymphomes T cutanés T et de lymphomes T périphériques, monalizumab développé avec AstraZeneca dans le cancer du poumon non à petites cellules, ainsi que des NK Cell Engagers multi-spécifiques issus de sa plateforme ANKET® et pouvant cibler différents types de cancers ainsi qu'IPH4502, un conjugué anticorps-médicament différencié en développement dans les tumeurs solides.

Afin d'accélérer l'innovation, la recherche et le développement de traitements au bénéfice des patients, Innate Pharma est un partenaire de confiance pour des sociétés biopharmaceutiques leaders telles que Sanofi et AstraZeneca, ainsi que pour les institutions de recherche de premier plan.

Basée à Marseille, avec une filiale à Rockville (Maryland, Etats-Unis), Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris et sur le Nasdaq aux Etats-Unis.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com et suivez nos actualités sur [LinkedIn](#) et sur [X](#).

Informations pratiques :

Code ISIN	FR0010331421
Code mnémonique	Euronext : IPH Nasdaq : IPHA
LEI	9695002Y8420ZB8HJE29

Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris celles visées par les lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment le Private Securities Litigation Reform Act de 1995. L'emploi de certains termes, notamment « anticiper », « croire », « potentiel », « estimer », « s'attendre à » et « sera » et leur contraire ainsi que d'autres expressions semblables, vise à identifier des énoncés prospectifs. Bien que la Société

COMMUNIQUE DE PRESSE

considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux anticipés. Ces aléas et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris celles relatives à l'innocuité, aux progrès et aux résultats des essais cliniques et des études précliniques en cours ou prévus, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires concernant les produits-candidats de la Société, la dépendance de la Société à l'égard de tiers pour la fabrication de ses produits candidats, des efforts commerciaux de la Société, la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement. Pour des considérations supplémentaires en matière de risques et d'incertitudes pouvant faire différer les résultats effectifs, la situation financière, la performance et les réussites de la Société, merci de vous référer à la section « Facteurs de Risques » du Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), disponible sur les sites Internet d'Innate Pharma (www.innate-pharma.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et les documents et rapports publics déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, y compris le rapport annuel sur « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et les documents et rapports subséquents déposés auprès de l'AMF ou de la SEC, ou autrement rendus publics, par la Société. Les références au site internet de la Société et au site internet de l'AMF sont incluses à titre d'information uniquement et le contenu de ces sites, ou auquel il est possible d'accéder par leur intermédiaire, n'est pas incorporé par référence dans le présent communiqué de presse et n'en constitue pas une partie intégrante.

Compte tenu des incertitudes significatives liées à ces déclarations prospectives, vous ne devez pas considérer ces déclarations comme une déclaration ou une garantie de la part de la Société ou de toute autre personne que la Société atteindra ses objectifs et ses plans dans un délai donné ou même qu'elle les atteindra. La Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions d'Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Relations investisseurs et Médias

Innate Pharma

Henry Wheeler
Tel. : +33 (0)4 84 90 32 88
henry.wheeler@innate-pharma.fr

Pour Innate Pharma :

NewCap

Arthur Rouillé
Tel. : +33 (0)1 44 71 00 15
innate@newcap.eu

Pour IFLI:

Laura DiCaprio
McDougall Communications
laura@mcdougallpr.com
+1 (585) 434-2153